
De: Denis.Blackburn@mrfn.gouv.qc.ca
Envoyé: 18 septembre 2007 14:37
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: TR : Questions-BAPE (DQ4) - Réponses concernant le caribou

Voici la réponse concernant le caribou forestier .

Salutations !

-----Message d'origine-----

De : St-Pierre, Mario (UDAF)
Envoyé : 18 septembre 2007 14:20
À : Blackburn, Denis (DDMM)
Cc : Labonté, Johanne (UDAF)
Objet : Questions-BAPE (DQ4) - Réponses concernant le caribou

Voici les réponses que nous proposons. Elles ont été élaborées en bonne partie par Mme Johanne Labonté.

Veillez préciser si le territoire, d'une superficie d'environ 20 km², visé par le projet de mine de fer du lac Bloom constitue un habitat de grande valeur pour (le caribou forestier), notamment en hiver.

Vous trouverez ci-joint deux documents portant sur les préférences d'habitat du caribou forestier (Préférences d'habitat.pdf et CaribouPréféhabCN.pdf). Dans son étude d'impact, le promoteur aurait vraisemblablement dû évaluer si le projet se situe dans un secteur présentant des habitats d'hiver recherchés par le caribou forestier. Au cas où il ne l'aurait pas fait, il trouvera dans les documents joints, des renseignements lui permettant de le faire.

Le cas échéant, votre ministère a-t-il des préoccupations particulières au sujet du caribou forestier en lien avec la réalisation du projet et a-t-il des exigences particulières qu'il entend demander au promoteur?

Le territoire à l'étude se situe dans la zone d'application du plan de rétablissement du caribou forestier. Le secteur visé par le projet se trouve à la limite sud du territoire fréquenté à la fois par le caribou toundrique et le caribou forestier (voir carte <http://www.mrn.gouv.qc.ca/inc/international/lettre-du-quebec/images/janvier2005-habitat-carte.jpg>). Le plan de rétablissement prévoit diverses actions visant à assurer la pérennité du caribou forestier. Certaines actions visent en autres de limiter le dérangement par les activités industrielles.

D'autres renseignements concernant la situation du caribou forestier se trouve au <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/caribou/colloque/>

Finalement, le MRNF devra bientôt indiquer au MDDEP s'il recommande des exigences particulières concernant le caribou forestier. Le cas échéant, ces exigences seraient formulées en vertu de la Loi sur la Qualité de l'Environnement. Toutefois, si l'étude d'impact était incomplète, il deviendrait

difficile pour le ministère d'examiner cette question.

Enfin, la commission souhaiterait obtenir les inventaires régionaux les plus à jour sur cette espèce.

Le fichier Inventaires caribou forestier 1991-2005 - tableau-cartes-liste des références. pdf présente un résumé de l'information concernant les inventaires de caribous forestiers réalisés sur la Côte-Nord de 1991 à 2005. Aucun inventaire ne couvre le secteur à l'étude.

Mario St-Pierre
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Dir. de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord
818, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8
Téléphone : 418-964-8889 (poste 258)
Courriel : mario.st-pierre@mrnf.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci et bonne journée.